

PREMIER NIVEAU DE RÉPONSE SUR LES ASPECTS FINANCIERS DU CONTRAT DE LOCATION

ENJEUX

Les conditions financières applicables au contrat de location relèvent de dispositions spécifiques qui, pour certaines, sont exclusives au secteur du logement social : le loyer est calculé selon des modalités liées au financement mobilisé pour la construction et le Supplément de Loyer Solidarité (SLS) prend en compte l'évolution des ressources des locataires.

Pour éviter les recours de la part des locataires ou de leurs associations ou tenir compte d'éventuels contrôles de l'ANCOLS, les bailleurs sociaux se doivent de respecter strictement la réglementation en vigueur et en constante évolution.

Pour une approche en profondeur du contrat de location, il est souhaitable de suivre les autres stages plus spécialisés relatifs à la gestion du contrat de location.

PUBLIC

Personnel des services de gestion locative récemment recruté ou muté. Personnel d'accueil ou de proximité devant apporter un premier niveau de réponse au locataire.

OBJECTIFS

- › repérer les modes de calcul du loyer et de sa révision
- › définir le principe des charges récupérables, les provisions et la régularisation annuelle
- › traiter la restitution du dépôt de garantie
- › identifier les modalités d'application du SLS
- › repérer les conditions et paramètres du calcul de l'APL ainsi que l'application de la RLS.

PÉDAGOGIE & ÉVALUATION

Apports théoriques. Exemples pratiques. Échanges avec les participants.

PRÉ-REQUIS

Aucun.

ANIMATION

Marie-Frédérique BLANC ou Pélagie N'GUESSAN, Consultantes formatrices spécialisées en gestion locative.

DATES CLASSE VIRTUELLE

21 mars 2025

26 septembre 2025

DÉROULÉ & CONTENU

1 AVANT

- À la rencontre de votre formateur
- Quels objectifs souhaitez-vous atteindre grâce à cette formation ?

2 PENDANT - EN GROUPE

- **Le dépôt de garantie**
 - › montant, objet
 - › modalités de restitution
- **Le loyer - évolution possible**
 - › notions de surface corrigée et utile
 - › fixation du loyer initial
 - › révision annuelle
 - › loyer à la relocation
- **Aides au logement**
 - › conditions relatives aux bénéficiaires et aux logements
 - › paramètres du calcul de l'APL
 - › fonctionnement de la RL
- **Les charges récupérables**
 - › définition et répartition bailleur/locataire
 - › provisions
 - › régularisation des charges
- **Le SLS/l'OPS**
 - › enquêtes
 - › champs d'application
 - › modalités de calcul et plafonnement
 - › pénalités
- **Divers**
 - › remise
 - › 3^{ème} ligne de quittance
- **Fin du contrat de location.**

3 APRÈS - MISE EN ŒUVRE EN SITUATION DE TRAVAIL

- Qu'ai-je retenu de ma formation ?
- Les ressources pédagogiques qui m'accompagnent

PRIX NET : 740 EUROS - 7 h de formation

Ce prix comprend l'accès à notre plateforme de formation ESPACE47.

Ce stage peut être organisé dans votre organisme ou dans votre région.

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS : Patricia SIVAKUMAR - 06 64 41 09 26. patricia.sivakumar@afpols.fr

Personne en situation de handicap : contacter Cécile CROQUIN - 06 76 72 65 07. referenthandicap@afpols.fr